

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	23 juillet 2020	<b>Séance du : 29 juillet 2020</b>
		L'An Deux Mille Vingt, le 29 juillet, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	<b>Votes : 40</b>	
Présents : 31	Pour : 40	
Absents : 5	Contre :	
Représentés : 9	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents : M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan).

## **Objet : Compte administratif 2019 – Budget général**

Monsieur BARDEAU expose ce qui suit :

Conformément au projet de compte administratif 2019 du budget général, il est proposé au Conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du Compte administratif 2019,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2019, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2019	Chap.	Désignation	CA 2019
011	Charges à caractère général	2 011 322,03	70	Produits des services	4 801 913,49
012	Charges de personnel	8 965 181,38	73	Impôts et taxes	15 329 030,00
014	Atténuations de produits	2 990 555,13	74	Dotations, subventions et participations	1 419 070,46
65	Autres charges de gestion courante	6 177 188,23	75	Autres produits de gestion courante	106 261,02
66	Charges financières	99 287,38	013	Atténuations de charges	78 049,70
67	Charges exceptionnelles	11 675,09	76	Produits financiers	2 720,00
042	Opérations d'ordre entre section	819 098,94	77	Produits exceptionnels	13 643,73
			78	Reprise sur amort. et provisions	278,16
			042	Opérations d'ordre entre section	42 062,30
			002	Résultat antérieur reporté	2 084 640,24
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>		<b>21 074 308,18</b>	<b>Total Recettes Fonctionnement</b>		<b>23 877 669,10</b>
			<b>Excédent 2019</b>		<b>2 803 360,92</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2019	Chap.	Désignation	CA 2019
001	Résultat antérieur reporté	631 911,45	10	Dotations, fonds divers et réserves	986 029,05
Op.	Total dépenses d'opérations	1 439 657,81	040	Opérations d'ordre entre section	819 098,94
16	Emprunts et dettes assimilées	451 511,35	13	Subventions d'investissement	133 925,14
204	Subventions d'équipement versées	19 700,00			
27	Autres immobilisations financières	25 991,46			
040	Opérations d'ordre entre section	42 062,30			
<b>Total Dépenses Investissement</b>		<b>2 610 834,37</b>	<b>Total Recettes Investissement</b>		<b>1 939 053,13</b>
<b>Déficit 2019</b>		<b>671 781,24</b>			

Solde des restes à réaliser (RAR) d'investissement 2019 :

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	RAR 2019	Chap.	Désignation	RAR 2019
Op.	Total dépenses d'opération	208 691,62	13	Subventions d'investissement	168 238,31
<b>Total RAR 2019 – dépenses</b>		<b>208 691,62</b>	<b>Total RAR 2019 – recettes</b>		<b>168 238,31</b>
			<b>Différence</b>		<b>-40 453,31</b>

Désignation opération	CA 2019	RAR 2019
98 - Renouvellement prêt matériel	1 257,12	
101 – Acquisition véhicule	273 309,79	1 713,90
111 - Acquisition matériel informatique	102 383,37	122 774,79
117 - Travaux rénovation bâtiments	93 173,08	5 130,00
118 - Tri sélectif	48 985,32	10 986,64
138 - Plan gestion Salagou et Mourèze	83,46	1 618,79
144 - Construction Bâtiment CLSH	96 029,29	
153 - Achats de mobiliers-accessoires	74 936,83	8 074,40
154 - Acquisition matériel outillage	16 806,45	
156 - Subventions communales	148 331,83	
161 - Gare Clermont	65 309,66	
162 - Entretien et restauration des cours d'eau	302 482,56	42 210,00
163 - Les Tanes Basses	109 740,99	2 336,40
164 - La Barthe	16 900,26	
167 - APN	26 889,40	10 542,48
168 - Espace intercommunal du Salagou	63 038,40	3 304,22
169 - PIG	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>1 439 657,81</b>	<b>208 691,62</b>

Considérant que Monsieur le Président a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2019, budget général,

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif 2019 du budget général,

**CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

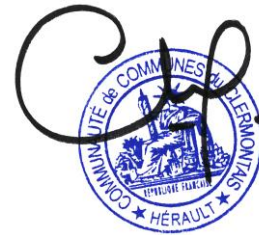
**DECLARE** que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2019, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

**ARRETE** les résultats définitifs tels que présentés.

**AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.